

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société ALTERGAZ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, que nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, le 12 juin 2009
Le Commissaire aux comptes Deloitte Marque & Gendrot
Alain GUINOT

1. BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2050 2009

Désignation de l'entreprise :		ALTERGAZ		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise :		24 RUE JACQUES IBERT 92300 LEVALLOIS PERRET		Durée de l'exercice précédent*		15		
Numéro SIRET*		4 5 1 2 2 5 6 9 2 0 0 0 2 4		Néant		<input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le, 31/12/2008		N-1 31/12/2007		
				Net		Net		
				3		4		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 469 946	AG	1 408 637	3 061 309	1 859 465	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	310 413	AU	122 472	187 942	109 680	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	13 458 801	CV	30 001	13 428 800		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF	21 667	BG		21 667		
	Autres immobilisations financières *	BH	272 397	BI		272 397	2 789 811	
	TOTAL (II)	BJ	18 533 224	BK	1 561 110	16 972 114	4 758 955	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT	44 821 240	BU		44 821 240	10 771 841
DIVERS CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 299	BW		5 299	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	23 040 247	BY	1 248 620	21 791 627	24 139 494
		Autres créances (3)	BZ	54 167 775	CA		54 167 775	7 315 715
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement dont actions propres : 245,5	CD	5 150 895	CE	94 850	5 056 045	31 675 843
Disponibilités	CF	6 209 633	CG		6 209 633	1 629 408		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 357 074	CI		1 357 074	846 305	
	TOTAL (III)	CJ	134 752 163	CK	1 343 470	133 408 693	76 378 605	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	587 027			587 027	823 387	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	153 872 414	1A	2 904 580	150 967 834	81 960 948	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	149 355	(3) Part à plus d'un an :	CR	637 886
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

2. BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2051 2009

Désignation de l'entreprise : ALTERGAZ			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ...18 905 600)	DA	18 905 600	18 905 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	12 904 741	12 904 741	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(10 841 988)	(3 367 638)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	294 504	(7 474 349)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)			DL	21 262 858	20 968 354
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 591 417	1 322 633	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)			DR	1 591 417
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	22 864 512	28 529 952	
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 058	57 173	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 150	2 150	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	994 700	167 937	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	89 528 862	27 396 577	
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 998 137	3 481 206	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	688 070	34 965	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	27 072		
TOTAL (IV)			EC	128 113 560	59 669 961
Écarts de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	150 967 834	81 960 948
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	(2) Dont (Ecart de réévaluation libre	1D			
	(Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	104 252 198	31 467 874	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 058	3 019	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2052 2009

Désignation de l'entreprise : ALTERGAZ						Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice N-1			
		FRANCE		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	182 932 684	FB	71 101 029	FC	254 033 713	78 612 620	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF		
			} services*	FG	9 199 653	FH		FI	9 199 653
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		192 132 337	FK	71 101 029	FL	263 233 365	80 255 876
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	243 509	252 833	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	284 453	14 090	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 867	3 528	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	263 763 194	80 526 327
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	248 110 508	66 933 413	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(34 049 398)	(5 823 921)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	42 515 742	20 657 844	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 037 482	477 889	
	Salaires et traitements*					FY	2 514 336	2 590 052	
	Charges sociales (10)					FZ	1 100 163	1 000 750	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	1 288 224	732 051
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	941 120	307 500
	Autres charges (12)					GD	181 000	271 433	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	68 443	47 777
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	263 707 620	87 194 788	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	55 574	(6 668 461)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	53 409	98 035	
	Différences positives de change					GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	19 741	9	
Total des produits financiers (V)						GO	824 755	1 232 931	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	897 906	1 330 976	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ	454 067	906 001	
	Différences négatives de change					GR	920 965	1 230 378	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	993	30	
Total des charges financières (VI)						GT			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	1 376 025	2 136 409	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(478 119)	(805 434)	
						GW	(422 545)	(7 473 894)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2053 2009

Désignation de l'entreprise : ALTERGAZ		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	783 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	10 540	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	793 540	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	76 484	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	76 492	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	717 048	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	265 454 640	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	265 160 136	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	294 504	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP	
		- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 020	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	24 760	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
<i>IMMOBILISATIONS HS</i>		2 834		
<i>BONI SUR RACHAT D'OC</i>			783 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2008

SOMMAIRE :

1) FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	9
2) RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	9
A / Généralités	9
B / Méthodes comptables	9
B1 / Les immobilisations	10
B2 / Stocks	11
B3 / Créances d'exploitation	11
B4 / Valeurs mobilières de placement	11
B5 / Provisions significatives	12
B6 / Charges à répartir sur plusieurs exercices	12
3) NOTES SUR LE BILAN	12
A / Immobilisations incorporelles	12
B / Immobilisations corporelles	12
C / Immobilisations financières	13
D / Tableaux des immobilisations et amortissements	13
E / État des provisions	14
F / Capitaux propres	15
G / Emprunt obligataire	15
H / Détail des produits à recevoir et charges à payer	15
I / Détail des charges constatées d'avance	16
J / État des créances et des dettes	17
4) AUTRES INFORMATIONS	18
A / Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	18
B / Engagements hors bilan	18
C / Ventilation du chiffre d'affaires par marché géographique	20
D / Information sur les entreprises liées et les participations	20
E / Information sur l'effectif moyen	20

1) FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'élément marquant de cet exercice est tout d'abord d'ordre financier avec la consolidation de la présence d'ENI au capital d'Altergaz en janvier 2008, et la prise de participation au capital de Gaz de Bordeaux en Septembre (17% pour Altergaz soit 34% avec ENI).

La situation financière s'est également renforcée par la mise en place d'un contrat d'affacturage à hauteur de 60 M€.

Par ailleurs, la reconnaissance professionnelle s'est manifestée par l'obtention du label « Clair Energie », dont Altergaz est le seul lauréat pour le gaz naturel.

Enfin, la stratégie commerciale mise en place a permis le doublement du portefeuille des clients professionnels (6TWh pour plus de 8000 sites à la fin de l'exercice).

2) RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A / Généralités

Les comptes annuels d'ALTERGAZ SA présentés ci-après sont établis en conformité avec le P.C.G 1999, le code du commerce (art. L.123-13 à L.123-21), le décret du 29/11/1983 (art. D24) et les principes comptables généralement admis en France pour les comptes sociaux, dans le respect de prudence et conformément aux règles de base :

- Image fidèle, indépendance des exercices, continuité de l'exploitation,
- Régularité et sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Ainsi que conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucune dérogation aux règles comptables usuelles n'a été appliquée.

B / Méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 est de 150.967.834 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de 294.504 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

B1 / Les immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Site internet :

- Le site internet est évalué au coût historique.
- La durée d'amortissement retenue pour ce poste est cinq ans, en mode linéaire.

Logiciels :

- Outils CRM,
- Les logiciels servant d'outils de production qui constituent un moyen d'exploitation pour l'entreprise sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les coûts de création intègrent le coût des charges directement ou indirectement liées à la mise en état d'utilisation du logiciel.
- L'évaluation des coûts de développement de ces immobilisations incorporelles découle de la valorisation, sur un tableau de bord, des jours de production effectués par salarié et par projet. Cette valorisation s'établit sur la base d'un coût moyen journalier par salarié, incluant une quote-part de frais généraux. Le démarrage de l'amortissement est déterminé par la date de recette définitive de l'outil produit.
- Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée de vie économique des logiciels utilisés.

(Cf. Notes annexes ci-dessous)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (hors réévaluation).
- Les amortissements sont calculés selon les modes linéaires, sur des durées allant de 3 à 10 ans :
 - agencements et installations 5 à 10 ans
 - matériel informatique 3 à 5 ans
 - mobilier de bureau 5 à 10 ans
- Compte tenu de la typologie de l'activité de la Société, celle-ci ne détient aucun actif d'exploitation lié au transport, au stockage et à la distribution du gaz naturel.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

▪ **Titres de participation**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur historique.

Lors de chaque clôture, des provisions pour dépréciation sont constituées sur la base des éventuelles moins-values latentes entre la valeur comptable et la valeur d'inventaire. Ces provisions sont estimées à partir de la tendance constatée au cours de l'exercice écoulé et des perspectives attendues sur les années futures, ainsi que de tous autres éléments permettant d'avoir une évaluation significative.

▪ **Participation de Gaz de Bordeaux**

Les titres de participation dans l'entreprise Gaz de Bordeaux ont été acquis fin septembre 2008. La valeur retenue de l'entreprise ayant été arrêtée en juillet 2008, et du fait qu'aucun élément ne faisant paraître de perte de valeur significative, aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2008.

▪ **Autres immobilisations financières**

Les dépôts de garantie sont inscrits à l'actif à leur coût historique.

B2 / Stocks

La valorisation du stock de gaz naturel se compose des éléments suivants :

- Les coûts d'achat de la matière,
- Les coûts de transport jusqu'aux points de stockage,
- Les coûts d'injection du gaz naturel,
- Les coûts de stockage (location des capacités souterraines).

La méthode de valorisation retenue est le coût moyen pondéré (CMP).

Une provision est constituée si le CMP à la clôture est inférieur à la valeur de réalisation nette prévisible à la date d'arrêté des comptes.

B3 / Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les risques clients sont traités individuellement. Au 31 décembre 2008 le montant de la provision est de 1 248 620 €.

B4 / Valeurs mobilières de placement

Le profil des risques est le suivant (extrait du prospectus Fortis) :

- Risque de taux d'intérêt : L'augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence la diminution de la valeur des investissements de la SICAV, et de ce fait, de la valeur liquidative de la SICAV. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour des investissements dans des titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans des titres de créances ayant des échéances plus courtes.
- Risque de crédit : Ce risque peut résulter de la dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposée la SICAV et ainsi être susceptible de faire baisser la valeur des investissements de la SICAV.
- Risque d'investissements dans actifs titrisés : Les « asset backed commercial papers » sont des titres négociables à court terme (ABCP), émis par un véhicule dont le seul objet est l'achat d'un portefeuille de créances précisément identifié, dont la valeur constitue une sûreté pour les porteurs de titres. Le risque auquel s'expose un investisseur en ABCP est étroitement lié aux actifs sous-jacents qui couvrent ces titres. Ce n'est pas le résultat économique de l'émetteur qui détermine sa capacité d'effectuer le remboursement de la dette, mais, celui-ci dépend des actifs sous-jacents et des flux de fonds qui en découlent.

Sur l'ensemble de la période de placement observée, la Société a constaté des plus-values lors des cessions de Titres OPCVM Fortis Banque et CIC, ainsi que lors de la cession de certificat de dépôt négociable (CDN) auprès du CIC et de compte à terme sur la Fortis.

B5 / Provisions significatives

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Une revue régulière des éléments constitutifs de ces provisions est effectuée pour permettre les réajustements considérés comme justifiés.

Les provisions constituées concernent essentiellement les charges financières, à savoir :

- Dotation à la provision pour prime de remboursement : 700.800 €. Il s'agit de la quote-part 2008 de la prime de remboursement de 3 504 000 Euros à verser le 29 juin 2011 dans le cas de non-conversion des obligations convertibles.

B6 / Charges à répartir sur plusieurs exercices

Elles concernent principalement la commission de succès sur l'opération de placement privé de l'emprunt en obligations convertibles (1161 K€) versées à la Société EUROLAND FINANCE. Conformément au PCG (article 361-3) la Société a choisi de répartir sur la durée de l'emprunt l'intégralité des coûts y afférents. La répartition se fait sur 5 ans en mode linéaire. L'amortissement a démarré le 29/06/06.

3) NOTES SUR LE BILAN

Les données chiffrées sont en Euros, sauf indication contraire.

A / Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- Le coût de réalisation de notre site www.altergaz.fr (142 K€).
- La production de notre outil CRM, appelé PEGAZ (235 K€).
Ce poste comprend l'ensemble des coûts de production, incluant la réalisation d'outils complémentaire produits pour la direction opérationnelle et les coûts relatifs au changement de système comptable. Cet outil n'est plus exploité (amorti à 100% au 31/12/2007) et n'a plus qu'une vocation de backup. Il a été remplacé par le logiciel SUGAR en cours de période.
- Les valeurs d'achat et de production de l'outil CRM, appelé SUGAR (4 068 K€)
Cet outil est toujours en cours de production et fait l'objet d'amélioration permanente à la date de l'arrêté comptable du 31/12/08.
La durée d'amortissement retenue est de 3 ans en mode linéaire.

B / Immobilisations corporelles

Elles s'élèvent à 310.413 € en valeur brute au 31 décembre 2008 et sont principalement constituées de 98.490 € d'agencements, de 162.343 € de matériel de bureau et d'informatique et de 49.580 € de mobilier.

La dotation 2008 aux amortissements s'élève à 52.875 €.

C / Immobilisations financières

Participation :

Participation EQS :

A l'arrêté comptable du 31/12/08 Altergaz détient 8,99 % du capital de la Société EQS (ENERGIE, QUALITE, SECURITE) spécialisée notamment dans la commercialisation du gaz naturel, par souscription d'actions nouvelles.

La Société EQS étant en Redressement Judiciaire depuis le 17/12/07 cette participation est dépréciée à 100 % au 31 décembre 2008.

Participation GAZ DE BORDEAUX :

A l'arrêté comptable du 31/12/08 Altergaz détient 17 % du capital de la Société GAZ DE BORDEAUX, entreprise locale de distribution spécialisée dans la commercialisation du gaz naturel dans la région Bordelaise.

La Société ALTERGAZ n'a pas d'autres titres de participation.

Cf. tableau joint des filiales et participations.

Dépôts de garantie :

Dépôts de garantie versés auprès de nos fournisseurs stratégiques, et destinés à nous garantir le bon approvisionnement de nos clients en gaz naturel, que ce soit en volume ou en prix d'achat.

D / Tableaux des immobilisations et amortissements

Tableau des Immobilisations

Type d'immobilisation	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	2 269 115	2 200 831	0	4 469 946
Autres Immobilisations Incorporelles	2 269 115	2 200 831	0	4 469 946
Immobilisations Corporelles	205 606	164 457	59 649	310 413
Installations et Agencements	46 881	82 469	30 859	98 490
Matériel de Bureau et Informatique	158 725	81 988	28 790	211 923
Immobilisations Financières	2 819 812	14 426 903	3 493 849	13 752 865
Autres Participations	30 001	13 428 800	0	13 458 801
Prêts et autres Immobilisations Financières	2 789 811	998 103	3 493 849	294 064
Total Immobilisations	5 294 532	16 792 191	3 553 499	18 533 224

Tableau des Amortissements

Immobilisations Amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	409 650	998 988	0	1 408 637
Autres Immobilisations Incorporelles	409 650	998 988	0	1 408 637
Immobilisations Corporelles	95 926	49 185	22 640	122 472
Installations et Agencements	10 294	11 973	0	22 267
Matériel de Bureau et Informatique	85 632	37 212	22 640	100 204
Total Amortissements	505 576	1 048 172	22 640	1 531 109

E / État des provisions

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Provisions Réglementées	0	0	0	0
Provisions pour Risques et Charges	1 322 633	888 217	619 433	1 591 417
Autres Provisions pour Risques et Charges	1 322 633	888 217	619 433	1 591 417
Provisions pour Dépréciation	337 501	1 035 970	0	1 373 471
Sur Autres Immobilisations Financières	30 001	0	0	30 001
Sur Comptes Clients	307 500	941 120	0	1 248 620
Autres Provisions pour dépréciation	0	94 850	0	94 850
Total Provisions	1 660 134	1 924 187	619 433	2 964 888

F / Capitaux propres

Le capital social est composé de 2.700.800 actions de 7 Euros de valeur nominale, soit un montant total de 18 905 600 Euros entièrement libéré.

Le résultat déficitaire cumulé au 31 décembre 2007 de – 10 841 987.51 € a été porté en report à nouveau.

La répartition du capital de la société au 31 décembre 2008 est répartie comme suit :

Monsieur Julien Cohen (12,46%).

ENI Gas & Power France B.V. (38,9%).

Autres (48.64%)

G / Emprunt obligataire

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2006 a procédé à l'émission d'un emprunt de 438 obligations convertibles, pour un montant brut de 28.032.000 € (valeur nominale de 64.000 Euros par obligation convertible), au taux annuel de 3.5 %, remboursable de juin 2006 à juin 2011.

Le règlement des intérêts sur la première année ont fait l'objet d'un règlement fin juin 2007.

Les dotations aux provisions pour constitution de la prime de remboursement liée à cet emprunt obligataire sont linéaires, étalées sur 5 ans, soit la durée de l'emprunt.

Une opération de rachat d'obligations a été réalisée en date des 2 & 3 Décembre 2008 :

87 Obligations rachetées au prix unitaire de 55 k€, représentant un prix par action de 27,5 € - soit une décote de 14% sur la valeur nominale de 32€.

H / Détail des produits à recevoir et charges à payer

Détail des produits à recevoir

	31/12/2008	31/12/2007
Créances clients et comptes rattachés		
418000 - Clients Factures à Etablir	83 911 802	16 193 555
Total	83 911 802	16 193 555
Autres Créances		
438700 - Produits à Recevoir	4 115	1 003
Total	4 115	1 003
TOTAL GÉNÉRAL	83 915 917	16 194 558

Détail des charges à payer

	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts Obligataires Convertibles		
168810 - Intérêts courus sur emprunt OC	400 512	497 952
Total	400 512	497 952
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
518600 - Intérêts courus à payer	10 000	2 860
Total	10 000	2 860
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés		
408100 - Factures non parvenues	55 486 166	16 884 116
Total	55 486 166	16 884 116
Dettes Fiscales et Sociales		
428000 - Personnel charges à payer	188 139	90 000
428200 - Dette provision pour congés payés	106 362	89 865
438000 - Organismes sociaux charges à payer	63 417	11 730
438200 - Charges sociales sur provision congés payés	44 672	37 743
448020 à 448050 - Autres organismes charges à payer	50 563	40 193
448200 - Charges fiscales sur provision congés payés	1 276	1 078
448600 à 448610 - Autres charges fiscales à payer	174 991	74 977
448650 - Organic	12 484	2 683
Total	641 904	348 270
TOTAL GÉNÉRAL	56 538 582	17 693 199

I / Détail des charges constatées d'avance

L'essentiel du poste de charges constatées d'avance (1 357K€) correspond à l'étalement des commissions des apporteurs d'affaires sur la durée initiale des contrats signés.

J / État des créances et des dettes

État des Créances

Nature des Créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif Immobilisé	294 064	149 355	144 709
Prêts	21 667	21 667	0
Autres Immobilisations Financières	272 397	127 688	144 709
De l'actif Circulant	77 208 022	76 570 136	637 886
Clients Douteux ou Litigieux	637 886	0	637 886
Autres Créances Clients	22 402 361	22 402 361	0
Personnels et Comptes rattachés	17 771	17 771	0
Sécurité Sociale et Autres Organismes	4 115	4 115	0
Taxe sur la Valeur Ajoutée	15 245 272	15 245 272	0
Débiteurs Divers	38 900 617	38 900 617	0
Charges Constatées d'Avance	1 357 074	1 357 074	0
Total Créances	78 859 160	78 076 565	782 595

État des Dettes

Nature des Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts Obligataires Convertibles	22 864 512	0	22 864 512
Emprunt auprès des établissements de crédit	10 058	10 058	0
Emprunt et Dettes financières diverses	2 150	0	2 150
Fournisseurs et comptes Rattachés	89 528 862	89 528 862	0
Personnel et comptes Rattachés	299 353	299 353	0
Sécurité Sociale et Autres Organismes	431 004	431 004	0
Taxe sur la Valeur Ajoutée	13 028 466	13 028 466	0
Autres Impôts, Taxes et assimilés	239 315	239 315	0
Autres Dettes	688 070	688 070	0
Produits Constatés d'Avance	27 072	27 072	0
Total Dettes	127 118 862	104 252 200	22 866 662

4) AUTRES INFORMATIONS

A / Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-24)

Accroissement de la dette future d'impôt	Montant (€)
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	-
- Provisions pour hausse des prix	-
- Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	-
Autres :	-
Total	-
Allègements de la dette future d'impôt	Montant (€)
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Participation pour risque salarial	187 416
- Provision pour risque clients	941 120
- Provision sur prime de rembt des obligations	700 800
- Organic	12 484
Autres :	-
Total	1 841 200

Amortissements réputés différés	-
Déficits reportables	10 846 221
Moins-values à long terme	-

B / Engagements hors bilan

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société réalise des opérations de couverture de prix d'achat du gaz naturel, afin de gérer le risque de variation des prix d'achat de ses approvisionnements. Les contrats de couverture sont négociés avec des organismes financiers reconnus.

Au 31 décembre 2008, treize contrats de couverture avec le même organisme financier étaient en place. La valeur nette d'exposition relative à ces treize contrats s'élevaient à 1 746 k€.

Leurs échéances atteignant le 31 Mars 2009.

AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements Contractuels réciproques (donnés-reçus)	< 1 AN k€	> 1 AN
Contrat d'achat irrévocable Fournisseur 1 (indexé)	0	0
Garanties de paiement données avec nantissement de titres	7 264	0

Engagement d'Altergaz de s'approvisionner en Gaz Naturel auprès d'ENI pour une durée de 10 ans à hauteur minimum de 60 % de ses ventes aux clients finaux sur la base d'un prix indexé.

Contrat d'Affacturage :

La société a mis en place un contrat d'affacturage en novembre 2008, de ses factures ainsi que du Gaz en Compteur.

Au 31 décembre 2008, ce poste se répartit comme suit :

- 30 494 K€ sur le poste des Factures
- 59 761 K€ sur le poste de Gaz en Compteur

Gaz de Bordeaux :

Chaque année contractuelle Gaz de Bordeaux doit enlever et payer, ou, même sans enlèvement, payer au moins une quantité minimale de Gaz égale à 60 % de l'année contractuelle (octobre 2008 à octobre 2009).

La quantité annuelle contractuelle est de 2 853 GWh.

Le prix se décompose en deux parties :

- Un terme fixe mensuel représentant les coûts de transport,
- Un terme pgaz proportionnel aux quantités livrées.

PIDR (Provision pour Indemnité de Départ à la Retraite) :

La convention collective Nationale dont dépend la Société (CCN n° 3004 : Convention Collective Nationale du Négoce et de Distribution de combustibles solides, liquides, gazeux, produits pétroliers) prévoit une indemnité de départ à la retraite pour les salariés ayant au moins deux ans d'ancienneté.

Au 31 décembre 2008, le montant de la provision s'élève à 2 189,75 €.

La méthode retenue est basée sur les indicateurs suivants :

- Taux de charge : 12,42%
- Table de survie : INSEE TD-TV 04-06
- Taux de rotation : 37,23
- Taux d'actualisation : 4,47
- Taux de revalorisation : 3

DIF (Droit Individuel à la Formation) :

Le volume d'heures acquis au titre du Droit Individuel à la Formation pour l'ensemble des salariés au 31 décembre 2008 est de 1 096 heures.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL :

La Société n'a aucun actif pouvant générer un dommage à l'environnement. La somme des risques est portée par les Prestataires de Transport, de Stockage et de Distribution du gaz naturel.

ALTERGAZ s'est assuré pour le dommage avant livraison et après livraison pour des montants dont les risques ont été appréciés par les assureurs compétents.

La Société n'exploite pas d'installation classée susceptible de créer des risques pour la santé et la sécurité des populations voisines.

C / Ventilation du chiffre d'affaires par marché géographique

Répartition des ventes : France 100%, dont ventes sous régime spécial de TVA : 27% (71 101 029 €) classées dans la colonne « Export » du compte de résultat.

D / Information sur les entreprises liées et les participations

Participation détenue : Société EQS – GAZ DE BORDEAUX

Eléments concernant les entreprises liées et les participations		
Postes	Montant concernant les entreprises (K€)	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participation	néant	13 459
Créances clients	néant	15 620
Comptes courants débiteurs	néant	0
Comptes courants créditeurs	néant	0
Dettes fournisseurs	28 725	0
Produits financiers	néant	0
Charges financières	néant	0

E / Information sur l'effectif moyen

L'effectif moyen est de 49 salariés. Il a été calculé selon la méthode suivante : moyenne arithmétique du nombre de salariés à la fin de chaque trimestre de l'exercice.